

Pipe-line du Nord—Loi

La loi sur l'Office national de l'énergie, d'après ce que je comprends, stipule que West Coast and AGTL doivent détenir 51 p. 100 du contrôle de la Foothills. Cela ne correspond pas au genre de situation que nous envisageons. Nous voulons que les Canadiens dans l'ensemble puissent participer autant que faire se peut au capital-actions. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que beaucoup plus de gens que ne pourrait le croire la Foothills seraient en fait susceptibles de souscrire au capital-actions. Cela constitue un investissement très intéressant et Dieu sait s'il y a suffisamment d'argent économisé grâce au système fiscal canadien qui pourrait être investi dans un projet de ce genre.

Tout ce que je peux dire pour le moment est que lorsque ce bill passera à l'étape de l'étude en comité, nous émettrons des suggestions plus précises en vue de nous assurer que ce bill contienne des obligations positives permettant la plus grande prise de participation possible de nos compatriotes partout dans notre pays à l'investissement en capital souscrit dans ce projet.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, je vois que le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) s'est enfin réveillé et qu'il est de retour à sa place. J'en suis heureux. Je répète que je ne peux malheureusement pas entendre ce que disent les députés parce que le manipulateur de pantins nous en empêche avec notre nouveau système électronique.

Nous pensons tout comme le vice-premier ministre, que s'il est amélioré, le bill, obtiendra l'appui de l'ensemble du peuple canadien, mais le gouvernement devra changer d'attitude et se montrer moins arrogant et moins intransigeant quand des députés de ce côté-ci de la Chambre présentent des amendements positifs, valables et constructifs. Nous aussi nous avons étudié le bill. Nous l'avons examiné de façon approfondie. Nous ne sommes pas tout à fait ignorants et nous avons une petite idée de ce qui peut être dans l'intérêt du Canada. En temps normal, nous rejeterions le bill, mais nous pensons pouvoir aider à l'améliorer et à le rendre plus valable et plus positif. Nous avons donc l'intention de formuler certaines propositions au comité.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: A la différence des députés du parti quasi-inexistant à ma gauche dont les interjections . . .

Une voix: Nous essayons seulement de nous rendre utiles.

M. Nielsen: Je suis certain que la contribution que fera le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) sera utile. Je sais qu'il s'y connaît. Je l'écoute depuis trop longtemps pour penser le contraire. Malheureusement, je ne peux pas dire la même chose des autres membres de ce parti quasi-inexistant, et je pense surtout au député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin), qui est toujours prêt à parler sans réfléchir.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Le bill à l'étude peut contribuer davantage à créer un sentiment national et à favoriser l'unité du Canada que tout ce que nous avons obtenu jusqu'ici pendant les dix

[M. Nielsen.]

années de rêveries à la Trudeau et d'un gouvernement fatigué. J'exhorte le gouvernement à considérer la question dans cette optique et je demande au NPD de se joindre à nous parce que cela peut contribuer à créer ce sentiment d'unité. Un projet de cette envergure peut faire davantage pour l'unité du Canada que tout ce qui s'est produit depuis dix ans. Nous exhortons donc tous les députés de la Chambre à considérer le débat dans cette optique. Nous les pressons d'adopter le bill en deuxième lecture de façon raisonnablement rapide. Renvoyons le bill au comité pour y faire valoir nos opinions et y proposer nos amendements, et éliminons tous retards inutiles. Le député de Nickel Belt se lamente à propos du chômage dans la région de Sudbury et le reste. Songeons seulement à ce que le bill représente en termes d'activités industrielles et d'emplois pour notre pays. Ne nous livrons pas à des manœuvres d'obstruction. Adoptons le bill en deuxième lecture et renvoyons-le au comité où nous réussirons peut-être à faire adopter nos amendements. Les libéraux ont la majorité. S'ils ne les acceptent pas, ils les rejettent. Il n'y a rien que nous puissions faire à cet égard. Si nous n'adoptons pas cette attitude, les répercussions que cela pourrait avoir dans les milieux financiers et politiques aux États-Unis pourraient très bien réduire à néant ce projet qui est si essentiel pour l'intérêt national de tous les Canadiens.

● (2042)

Des voix: Bravo!

M. Milne: Monsieur l'Orateur, le député du Yukon me permettrait-il une question?

L'Orateur suppléant (M. Turner): Le député du Yukon permettrait-il au secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de lui poser une question?

M. Nielsen: Oui, bien sûr.

M. Milne: Monsieur l'Orateur, j'ai écouté très attentivement les remarques du député du Yukon, comme tous les autres députés, j'en suis certain. Nous dirait-il en cinquante mots ou moins quelle est exactement sa position et celle de son parti au sujet de la deuxième étape de l'enquête?

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, le député n'écoutait manifestement pas. J'ai dit que nous avons été trahis par le gouvernement. Le décret du conseil établissant la Commission Lysyk promettait une deuxième étape à l'enquête. M. Lysyk n'a cessé de répéter aux gens du Yukon que cette deuxième étape aurait lieu. Les indigènes comptaient là-dessus. Ils n'ont pas comparu pendant la première en se disant qu'ils pourraient le faire lors de la deuxième. Les députés d'en face en entendent parler.

M. Milne: Quelle est la position du député?

M. Nielsen: Il aurait dû y avoir une deuxième étape. Si elle était bien dirigée, elle pourrait s'inscrire dans le cadre des travaux de l'Administration, mais elle ne peut pas faire partie intégrante des responsabilités générales de cet organisme. Elle doit viser à entendre les vues et opinions des gens du Yukon à qui on avait promis qu'ils seraient entendus à la deuxième étape de l'enquête.